

Point d'information SMICTOM concernant la collecte des déchets

Dans ce contexte inédit lié au COVID-19, le SMICTOM et ses prestataires de collecte restent mobilisés. A ce jour, vendredi 20 mars, voici comment évolue le fonctionnement des activités de collecte et de traitement des déchets. Pour rappel, le service de collecte doit absolument être maintenu c'est pourquoi nous avons prévu, avec nos prestataires de collecte, un plan de continuité d'activité.

À l'échelle du SMICTOM de la Région de Fontainebleau, la collecte des déchets en porte-à-porte est à ce jour maintenue sans aucune modification et cela devrait se poursuivre la semaine prochaine.

En effet, nous disposons des ressources nécessaires afin de maintenir les fréquences de collecte aux jours et horaires prévus malgré la hausse significative des tonnages de déchets collectés.

Le standard du SMICTOM est également maintenu au numéro habituel 0 800 133 895 (numéro vert gratuit d'un poste fixe) afin de répondre aux demandes des communes et de leurs administrés.

INFORMATION IMPORTANTE :

Les équipages de collecte sont présents chaque jour sur le terrain pour assurer la continuité du service au risque d'être infectés par le coronavirus. Nous vous demandons de bien vouloir relayer les consignes suivantes à tous les administrés :

- **présenter les ordures ménagères dans des sacs bien fermés et en bacs afin d'éviter les projections lors de la collecte**
- **désinfecter les poignées des poubelles afin de limiter le risque de contamination**

A ce jour, les agents de collecte ne disposent malheureusement pas de masques. L'approvisionnement des professionnels de la santé reste aujourd'hui la priorité. Nous espérons pouvoir en obtenir dans les jours à venir.

Pour rappel, certains services restent suspendus :

- Les déchèteries sont fermées
- La collecte des encombrants de Fontainebleau prévue du 30 mars au 1^{er} avril est reportée au mois de juin
- Le service de maintenance, livraison de bacs ou de composteurs est suspendu
- Le service Allo déchets est suspendu
- La collecte des papiers de bureaux dans les établissements publics est suspendue
- La collecte des bio-déchets issus de la restauration collective est suspendue

Complément du 25/03/2020

Communiqué provenant du Ministère de la transition écologique et solidaire,

Les mouchoirs, les gants et les masques usagés doivent être disposés dans un sac plastique fermé et ce dernier doit ensuite être conservé 24h avant d'être jeté dans les ordures ménagères.

Ce procédé permet de limiter les risques de contamination de nos équipes de collecte. De plus, nous retrouvons de plus en plus de masques et gants sur nos chaînes de tri des emballages, ce qui confronte également les agents de tri aux risques de contamination. Nous vous rappelons que **ces déchets ne sont pas recyclables et ne doivent donc pas être déposés dans les bacs jaunes.**

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet du SMICTOM
<https://www.smictom-fontainebleau.fr/> ou la page Facebook @smictomfontainebleau.